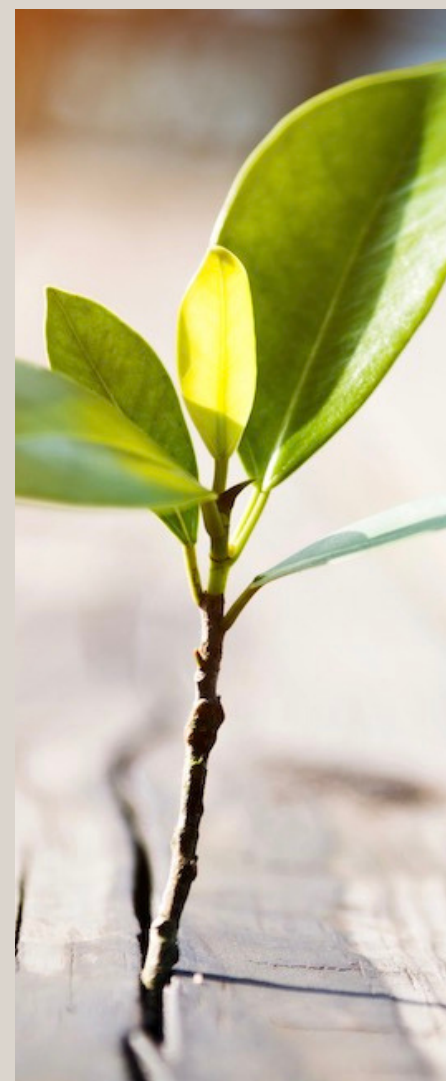




L'opting-out, ou le pas de côté,
par Agnes Menso



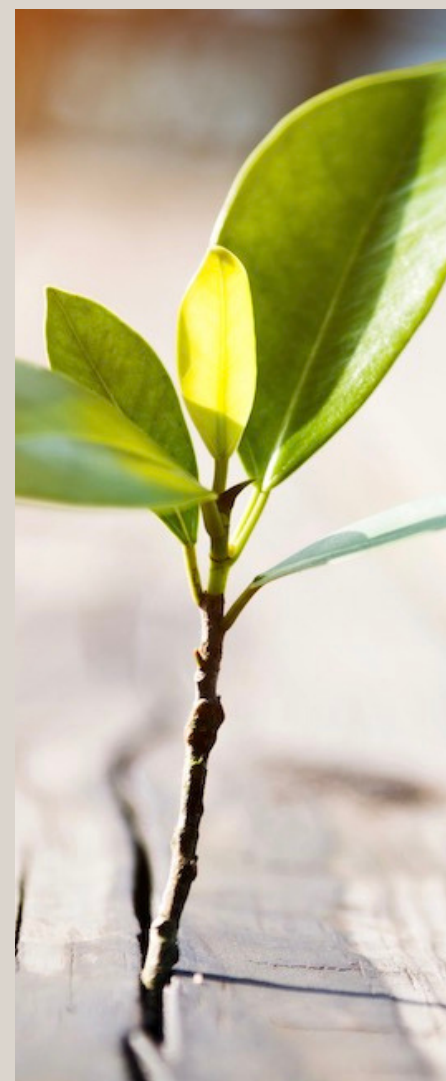
L'*opting-out*, en management et en RH, se définit comme la tendance à faire un *pas de côté* pour se retirer de l'environnement professionnel et ainsi refuser une promotion ou un poste à fortes responsabilités. Il concerne principalement les femmes.



Am+



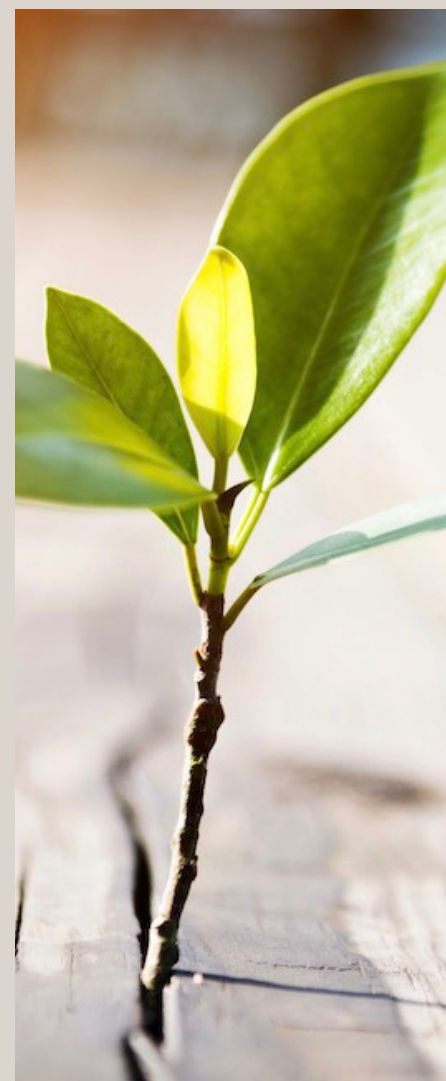
Cette démarche est-elle un
choix individuel et volontaire,
ou bien est-elle subie ?
La réponse est loin d'être
simple.



Am₊



**Soyons clairs : le pouvoir
n'effraie pas les femmes** et
l'opting-out est une décision
influencée par plusieurs
facteurs.



Am₊



Poursuivre ma lecture...